



Forge du XIX^e siècle

Mairie de
Montastruc de salies
20, Route de Saint Roch 31160 Montastruc de Salies
Tel/fax : 05.61.97.55.42

e-mail : mairie.montastruc-de-salies@wanadoo.fr

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2025

Etaient présents : M. LACARRERE, Mmes DARMANI, MONTEGUT, MM. BOUE, CALVET BUFFALAN.

Absents excusés : Mme ARTIGUES (Procuration à Mme DARMANI)
Mme DUCHEIN (Procuration à M. LACARRERE)
M. ESQUERRE, Mmes ESTRADE, MAYLIN

Secrétaire de séance : Guylaine DARMANI

La séance est ouverte à 19 h 15.

Le Procès-verbal de la séance du 24.03.2025 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

1° - DESIGNATION ARCHITECTE POUR TRAVAUX APPARTEMENT ECOLE ST MARTIN

Monsieur le Maire présente la proposition financière de l'architecte Amandine LEPERS qui s'élève à 5 018.40€ TTC.

Devis accepté à l'unanimité des membres présents.

2° - DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT SUITE A UNE ERREUR DE COMPTE SUR LE BP 2025

Monsieur le Maire expose que la somme de 50€ a été imputée en opération réelle article 681, alors qu'il s'agit d'une opération d'ordre budgétaire. Une décision modificative est nécessaire afin de procéder à la bonne imputation budgétaire.

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.

3° - QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la diminution de 5 000€ des dotations de l'Etat.
- Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'augmentation de 2 000€ de la participation annuelle à verser au Syndicat des Ecoles qui s'élève à 52 000€.
- Monsieur le Maire donne lecture du devis établi par l'Entreprise Pyrénées Paysages pour la remise en état des abords de l'Espace Loisirs qui s'élève à 2 868.84€.
-

- Il a été demandé de faire terminer les travaux d'électricité prévus derrière l'Ecole de St Martin par l'électricien Dominique LOUBET
- Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux de réparation des battants des cloches de l'Eglise de St Martin ne sont pas subventionnables.
- Le Conseil Municipal a été informé de l'attribution par le Conseil Départemental d'une subvention d'un montant de 1 642€ pour l'achat du mobilier urbain de l'espace loisirs.
- Il a été soulevé le problème de nettoyage de la Maison des Associations : la location de cette salle étant payante, le conseil municipal se doit de la donner dans un bon état de propreté.
- Monsieur le Maire a été interrogé sur l'interdiction d'utiliser la salle du 1^{er} étage de la Mairie par les écoles. La dangerosité et la longueur du trajet pour certains enfants vers la Maison des Associations a été souligné.
- Il a été également soulevé le problème du nettoyage et du désherbage des cimetières.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Fait à Montastruc-de-Salies, le 17 avril 2025

La secrétaire de séance,
Guylaine DARMANI



Le Maire,
Bertrand LACARRERE

